



**RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS  
VERSÉES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES**

Le montant global des salaires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 965 540,65 € (neuf cent soixante-cinq mille cinq cent quarante euros et soixante-cinq centimes).

Fait à Saint Herblain, 10 avril 2012

Le Président du Conseil d'Administration

**Hubert GROUÈS**

Nous soussignés, KPMG Audit IS, Département KPMG S.A., représenté par Vincent BROYÉ, 7, Bd Albert Einstein, BP 41125 – 44311 NANTES Cedex 3, et Atlantique Révision Conseil - A.R.C., représenté par Sébastien CAILLAUD, 52, rue Jacques Yves Cousteau, BP 743 - 85018 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX, Commissaires aux Comptes titulaires de la société TIPIAK, société anonyme au capital de 2 741 940 Euros, dont le siège social est à SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU (44860), D2A Nantes-Atlantique, BP 5, sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, certifions que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 965.540,65 € (neuf cent soixante-cinq mille cinq cent quarante euros et soixante-cinq centimes euros) est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Les Commissaires aux comptes

Nantes, le *17 avril 2012*

**KPMG Audit IS**  
Département de KPMG S.A.

**Vincent BROYÉ**

La Roche-Sur-Yon, le *17 avril 2012*

**Atlantique Révision Conseil – A.R.C.**

**Sébastien CAILLAUD**